

La Petite Camargue alsacienne signe avec le Crédit mutuel

Partenaires depuis 40 ans, l'association de la Petite Camargue alsacienne et le Crédit mutuel Saint-Louis Regio viennent de signer une convention officielle. L'aide accordée profitera aux visiteurs de la réserve naturelle.

Brigitte Poux

Si elle a, depuis des décennies, répondu favorablement aux demandes de soutien de la Petite Camargue alsacienne, la caisse du Crédit mutuel de Saint-Louis Regio a tenu à entériner son mécénat sous couvert d'une convention entre les deux parties.

6000 euros par an, sur trois ans

Celle-ci attribue à l'association ludovicienne un chèque annuel de 6000 euros, pendant trois ans, représentant ainsi la 2^e dotation la plus importante après la Coupole.

« Notre caisse soutient quelque 120 associations », rappelle le président du conseil d'administration, Rolf Hersberger. Un soutien financier évalué à 40 000 euros.

En faveur du public

Jean-Paul Meyer, président de l'association Petite Camargue, et Philippe Kniebily directeur de



De g. à d. : Rolf Hersberger, président du CA, Christophe George, chargé de clientèle, Philippe Kniebily, directeur de la PCA, Jean-Paul Meyer, président de l'association Petite Camargue, Bernard George, commission vie associative, et Jean Ellminger, directeur de l'établissement bancaire.

Photo L'Alsace/B. P.

la réserve, se sont réjouis de ce partenariat : « L'idée est d'en faire bénéficiaire le public », ont-ils confié. Les principales affectations concernent les

Journées du patrimoine ainsi que le programme d'animation. Pour rappel, l'association Petite Camargue œuvre pour la conservation et la restauration de la

biodiversité et du patrimoine de la pisciculture, assurant en outre des actions de sensibilisation, d'initiation et de formation à destination du public.